

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONTRE LA RÉPRESSION POLICIÈRE ET LA LOI ORE

Collectif des étudiant.e.s et personnels de l'université de Lorraine contre la sélection
Soutenus par les syndicats CGT, FSU, FO et Sud-Éducation

Nancy le 24 mai 2018

Ce campus a connu un mouvement social ces dernières semaines contre la loi ORE et Parcoursup, tout comme de nombreux autres établissements au niveau national. Le mouvement a été résumé médiatiquement sous la forme de blocages et de violences mais bien d'autres événements ont eu lieu et ont eu moins de retentissement médiatique : cours alternatifs, repas populaires, projections de films, conférences, etc. Il a également donné lieu à une répression policière sans précédent au niveau national, et la première sur ce campus, dans l'objectif de faire taire cette lutte sociale. Nous allons revenir sur les raisons de ce mouvement (toujours pas terminé) ainsi que les événements qui ont abouti à l'intervention des forces policières.

Retour sur la répression

Durant le mouvement, le président de l'UL a envoyé régulièrement des messages aux étudiant.e.s et personnels pour les tenir informés de la situation sur les campus (Lettres et Sciences Humaines à Nancy et Saulcy à Metz). Dernièrement, il a envoyé un long courriel de 13 pages pour justifier l'intervention des policiers et récapituler les événements tels qu'ils lui étaient rapportés. Ce courriel se terminait ainsi : « J'ai proposé de rencontrer des représentants du comité de blocage de Nancy ». Mais si les membres du comité de blocage étaient violents, justifiant aux yeux du président une intervention policière, comment interpréter qu'il veuille désormais les recevoir ?

Tout au long de la mobilisation, des propositions de rencontres lui ont été adressées par le comité étudiant, propositions systématiquement refusées. Nous rappelons également que pendant quelques jours une navette a été mise en place entre l'administration et les étudiant.e.s en lutte afin de pouvoir échanger sur les revendications. Or, le président a toujours refusé de rencontrer ces représentants. De plus, le président de l'UL a annoncé à plusieurs reprises la tenue de débats sur la loi ORE, débats qui n'ont toujours pas eu lieu à ce jour, du moins par la voie officielle. Raison pour laquelle le mouvement s'est emparé de cette question. Et l'actualité récente a montré l'importance d'un tel débat puisque à l'heure où se déroule cette conférence de presse, environ un.e lycéen.ne sur deux seulement a reçu une réponse positive, laissant les autres dans une situation d'incertitude quant à leur avenir. Pourtant, le président de l'UL, le gouvernement et les autres président.e.s d'université n'ont cessé de présenter les personnes mobilisées comme étant dangereuses et agressives, en faisant passer au second plan les raisons du mouvement. Mais il est important de souligner que pendant plus d'un mois, il y a eu une occupation pacifique de la faculté de Lettres, le président de l'UL le reconnaissant lui-même dans de multiples courriels. Les cours n'étaient pas bloqués par les étudiant.e.s mais suspendus par l'administration. Nous ne pouvons pas parler de blocage mais d'occupation : nous avons bloqué des portes déjà fermées. Ce qui prouve que cette répression ne visait pas tant les bloqueurs/bloqueuses que leurs idées politiques.

Puisque nous étions si violents, au point que le président de l'UL envoie quotidiennement des courriels pour dire aux étudiants de ne pas venir sur le campus car les cours ne pouvaient pas avoir lieu, pourquoi avoir maintenu les partiels, sachant que la situation n'avait pas changé ?

Nous allons maintenant revenir sur cette journée du 3 mai ayant abouti à cette répression. A midi, une AG étudiante s'est déroulée sur la pelouse du campus LSH. Vers 14h, les étudiant.e.s

mobilisé.e.s se sont placé.e.s devant les amphithéâtres 42 et 52 pour alerter les étudiant.e.s qui y étaient convoqué.e.s sur les raisons de la mobilisation contre la loi ORE. Une demi-heure plus tard, les étudiant.e.s se sont dirigé.e.s vers le bâtiment K où les partiels avaient été délocalisés (à une centaine de mètres). Les étudiant.e.s mobilisé.e.s ont alors appelé au boycott des examens pour protester contre la présence des vigiles et contre l'expulsion subie le 25 avril et ayant abouti à une interpellation.

14h50 : arrivée des forces de l'ordre. Une vingtaine de CDI en armure armés de matraques, boucliers, gazeuses et flashball ainsi que des membres de la BAC et des RG se sont placés devant le bâtiment K. Après une demi-heure d'inactivité, contrôle renforcé des étudiant.e.s convoqué.e.s au partiel qu'ils ont fait rentrer au compte-gouttes.

Cependant, certains étudiant.e.s convoqué.e.s ont déduit au vu de la présence des forces de l'ordre sur le campus et du retard avancé que l'examen n'aurait pas lieu. Ils ont ainsi quitté le campus sans pouvoir être informés. Un étudiant convoqué à ce partiel s'est vu refuser l'entrée en raison de son implication dans la mobilisation. Il a dû en référer au chef de la police pour pouvoir passer son examen.

Il est inadmissible que des policiers interfèrent dans le fonctionnement interne de l'université.

15h50 : les étudiant.e.s convoqué.e.s composent dans les amphithéâtres tandis que les étudiant.e.s mobilisé.e.s au dehors étaient assis dans l'herbe.

La charge a alors pu commencer... sans sommation.

Boucliers en avant, les CDI se sont rués sur les étudiant.e.s alors encore assis. Deux étudiants ont été instantanément plaqués au sol et menottés. Les autres étudiant.e.s regroupé.e.s ont été chargés violemment. Les coups de matraques et de boucliers pleuvent. Plusieurs ont été projetés au sol et rattrapés de justesse par leurs camarades. La répression a continué, les CDI nous ont pris en étau contre des barrières. Il faudra l'aide de deux professeurs pour se dégager. Pendant ce temps d'autres sont arrêté.e.s, plaqué.e.s violemment au sol, menotté.e.s et emmené.e.s à l'écart. Certaines se sont fait piétinées. L'une des étudiant.e.s mobilisé.e.s a été interpellée alors même qu'elle sortait des toilettes.

Ils nous ont poussés hors du campus où nos camarades étaient frappé.e.s alors qu'ils étaient maintenus au sol.

Au total : 6 étudiant.e.s arrêté.e.s, de nombreux blessé.e.s et la totalité des personnes présentes traumatisées par cette scène de brutalité sans nom. 42 heures de garde à vue pour 5 d'entre eux et une interpellation à domicile, sans charge retenue en fin de compte.

Ces violences subies ne sont pas isolées et sont le reflet d'un Etat autoritaire qui tente de museler par la violence la contestation sociale légitime. Lyon, Toulouse, Nantes, Marseille, Paris, Rennes, Montpellier, Strasbourg, Grenoble et tant d'autres ont connu la même situation de lutte réprimée parfois de manière plus violente qu'en Lorraine. Cela s'inscrit dans un contexte national où la contestation monte : Bure, Notre Dame des Landes, cheminots, postiers, retraités, lycéens (96 interpellés le 22 mai à Paris) ... Cette lutte est donc globale et demanderait une autre réponse que la seule violence des forces de l'ordre.

ParcourSup

Ce qui change entre cette année et l'année dernière...

Concrètement, si le lycéen formulait des vœux à l'université (hors filière en tension), il avait directement une réponse OUI sans avoir à subir de longues semaines d'angoisse comme cette année. Désormais, si le lycéen est classé au-delà des capacités d'accueil, il recevra la réponse EN ATTENTE. Par exemple, s'il y a 500 vœux formulés dans une formation pour 100 places, cela signifie qu'il y aura 100 OUI et 400 EN ATTENTE là où auparavant il y avait 500 OUI, même si le nombre final d'inscrits tournera malgré tout autour de 100 étudiants. Ainsi, on fait porter la responsabilité de l'institution sur le lycéen car c'est lui ou elle qui va devoir subir l'angoisse de l'attente. L'ensemble des filières de l'enseignement supérieur deviennent donc sélectives ou accessibles au fur et à mesure que des places se libèrent, en dehors des seules filières en tension. Des lycéens s'inscrivant même dans des filières qui ont des difficultés à se remplir pourront recevoir une réponse EN ATTENTE. Cela explique pourquoi 1 lycéen sur 2 a reçu une telle réponse.

Ensuite, ils vont recevoir des alertes quotidiennement pour les informer dès qu'une place sera disponible. Et ils auront une semaine, puis trois jours puis un jour pour répondre. Et s'ils ne répondent pas en temps voulu, ils perdront la possibilité de s'inscrire dans cette formation. Ce ne sont pas des conditions sereines pour préparer le bac et cela va générer beaucoup de stress durant les vacances estivales.

Et une question que personne ne pose : comment fonctionne le système pour les étudiants étrangers ?

Il sera aussi mis en place des quotas pour les étudiants en dehors de l'Académie. Ainsi, un candidat moins bien classé mais qui se trouverait dans l'Académie peut voir son dossier passé devant d'autres personnes.

Loi ORE : une rupture avec les fondements de l'université

L'université française s'est construite ces dernières années sur plusieurs traditions.

Entre autre, l'Université se veut un lieu ouvert sur le monde et sa complexité, et surtout un lieu d'accueil.

Cela avait deux conséquences qui nous intéressent :

- les franchises universitaires (les forces de l'ordre n'ont pas le droit d'y entrer sans demande explicite)
- l'accueil dans les formations de tous les détenteurs d'un premier diplôme universitaire, le Baccalauréat.

L'évolution démographique, bien connue depuis le début des années 2000, implique une augmentation du nombre des entrants à l'Université. D'où théoriquement une nécessaire augmentation des moyens des Universités pour accueillir correctement tout le monde. Or depuis 2009 et la LRU, les budgets des universités ne dépendent plus directement du nombre d'inscrits. Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, les Universités ont ces dernières années décidées de geler des postes (pour éviter des dépenses). Elles se retrouvent donc face à la quadrature du cercle : augmenter les effectifs avec des budgets tendus.

Pour résoudre cette impossible question, il est proposé d'optimiser les parcours. Ainsi un étudiant poursuivant après le bac ne le fait pas pour "comprendre le monde" mais avec une perspective de rentabilité (pour lui en améliorant son intégration dans le monde socio-économique et pour la société en prenant le juste temps nécessaire à son intégration). On passe donc d'une perspective fondée sur la connaissance à une perspective fondée sur la compétence.

Bascule idéologique que l'on retrouve tant dans la réforme du lycée, du bac et de la licence. On argumente aussi généralement sur l'inadéquation des bacs par rapport aux formations, mais les réussites sont en fait nombreuses.

Pour faire accepter cette transformation, il faut un élément sur lequel s'appuyer. Le ministère a donc mis en avant le tirage au sort, utilisé pour 1,1% des étudiants en 2017. Situation inacceptable qui aurait plutôt mérité des postes pour accueillir tout le monde. Mais la solution retenue a été toute autre : remplacer APB par ParcoursSup. Nous sommes ainsi passer d'un système national qui maximisait les affectations par rapport à l'ensemble des vœux des étudiants (APB) à des décisions prises localement, sans justification, sans contrôle et nécessitant énormément de temps (pour les lycéens qui doivent justifier leurs demandes et pour les personnels qui doivent évaluer ces quelque 7 M de demandes).

Or, 40% des filières de l'ESR sont déjà sélectives et personne ne pense à pointer du doigt telle ou telle classe préparatoire qui permet à très peu d'élèves d'intégrer les écoles normales ou les écoles d'ingénieurs, pourtant objectif de ces formations. Non passer du temps dans toutes les formations post-bac c'est apprendre et comprendre le monde. Certains élèves le font avec des parcours linéaires et directs, d'autres ont besoin de plus d'essais. Lesquels ont raison ? Uniquement ceux qui sortent plus instruits et intelligents.

Mais cela a un coût.

La loi ORE prétend améliorer la réussite des étudiants là où elle les instrumentalise.

Depuis plusieurs mois, deux discours s'affrontent : l'un venant de la contestation étudiante et des personnels, l'autre des organes officiels. Ce dernier a changé de pratiques. Il préfère maintenant faire ses annonces par voie de presse plutôt que de mettre en place la concertation. Il préfère répéter en boucle des éléments de langage plutôt que de mettre en place de véritables assises des Universités. Ici, il a préféré faire entrer sur certains campus les forces de l'ordre, faire barricader des locaux associatifs, porter plainte contre des étudiants, entraver l'activité syndicale.

Les contestataires appartiennent peut-être à un ancien monde, loin de l'idée de la startup Nation, mais un monde qui fait une place à chacun et qui ne se contente pas d'une vision triviale des enjeux.

Avant-hier, 22 mai la plateforme ParcoursSup a délivré ses premiers résultats. Les contestataires répètent depuis le début que d'innombrables élèves vont se retrouver sans affectation, contrairement à l'histoire officielle. Finalement, la ministre fait le tour des médias pour prévenir que seulement la moitié des élèves seront affectés, qu'il faudra du temps pour que défilent les "oui", les "non", les "Oui Si" (vous vous remettez à niveau pour suivre, mais comment ? ça on ne sait pas bien) et surtout les "en attente". Parents et élèves vont pouvoir visiter une page sur le site du ministère pour quotidiennement vérifier le pourcentage d'affectés et de non affectés. Il faudra comprendre les tenants et les aboutissants pour bien gérer ses affectations, et surtout ne pas oublier de répondre (en moins d'une journée en août) pour ne pas perdre une réponse positive.

Les contestataires à la loi ORE ne disent qu'une chose depuis le début : cessons cet immense gâchis pour tous les acteurs !

La vraie solution est de donner les moyens de fonctionner à l'Université.

Pour toutes ces raisons, nous invitons les lycéens et les professeurs du secondaire à venir nous rencontrer tous les mercredis à 12h au campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy afin d'échanger des informations et de nous organiser.